

# Le nouveau Tax shelter crève l'écran

## LE RÉSUMÉ

Plus simple et plus transparente, la **nouvelle loi sur le Tax shelter a boosté les investissements** dans l'audiovisuel.

Les principales sociétés leveuses de fonds enregistrent **des croissances spectaculaires** en attirant de nouveaux investisseurs.

L'**extension en cours de la loi aux arts de la scène** est même vue comme **une opportunité** dans le secteur.

JEAN-FRANÇOIS SACRÉ

Le 1<sup>er</sup> janvier 2015, après des années de polémique, la nouvelle loi sur le Tax shelter – ce dispositif qui permet aux entreprises qui investissent une partie de leurs bénéfices imposables dans l'audiovisuel de bénéficier d'un avantage fiscal – entrain en vigueur.

Un an plus tard, le premier bilan est plus que positif. Non seulement, la loi a pacifié le secteur, mais elle a aussi permis d'attirer une kyrielle de nouveaux investisseurs et de donner ainsi les fonds levés. Sans entrer dans les détails, la nouvelle loi est plus simple, plus transparente, plus accessible. Il faut mobiliser moins de trésorerie, les formalités administratives sont fortement réduites et le rendement (fiscal et financier) dépasse les 10%.

À entendre les sociétés leveuses de fonds, la nouvelle loi a dépassé leurs attentes. Fabrice Delville, CEO de Belga Films Fund, lancée il y a un an dans le giron du groupe Belga Films (production, distribution et, bientôt, l'exploitation de salles) tablait sur une croissance du marché de 30%. Il semble que l'on soit bien au-delà. «En ce qui nous concerne, notre business plan tablait sur 4 millions d'euros de fonds levés, nous en avons récolté plus de 6, se réjouit-il. Et puis surtout, la nouvelle loi a permis d'attirer de nouvelles sociétés: 70% de nos investisseurs n'avaient jamais recouru au Tax shelter auparavant.»

Le leader du marché, uFund, n'est pas en reste: «Avec plus de 42 millions de fonds levés nous avons connu croissance de 50%, se félicite son CEO, Yves Debaty. C'est la conséquence de la nouvelle loi bien sûr qui est plus simple et plus accessible, mais aussi de nos efforts marketing et commerciaux qui nous ont permis d'attirer 400 investisseurs qui n'avaient jamais fait de Tax shelter, alors que d'autres, qui avaient arrêté vu la complexité de la précédente loi, y sont re-

venus trois ans après.»

Pas de croissance chez Scope Invest, un des pionniers du secteur, mais plutôt une stabilité avec une quinzaine de millions levés. «Nous aurions pu lever davantage de fonds, mais nous optons pour la sécurité et préférons

choisir un nombre réduit de projets que nous pouvons suivre de très près», assure Geneviève Lemal. «Par contre, avec une dizaine de films, nous avons été en tournage pendant 52 semaines, ce qui a permis d'employer plus de 600 techniciens. Nous devons être le producteur exécutif le plus actif d'Europe», déclare Alain-Gilles Viellevoye, business director.

### Produit financier

Mais c'est du côté des banques que la croissance a été la plus forte. Ce qui est assez compréhensible. «Le Tax shelter est devenu un produit financier assez simple, explique Guy Pollentier, responsable du BNP Paribas Fortis Film Finance. Avec son réseau commercial et d'investisseurs, une banque est la mieux structurée pour vendre ce produit. Nous avons d'ailleurs été contactés par de nombreux comptables qui l'ont proposé à leurs clients, alors qu'avant, la complexité du produit le rendait peu accessible aux petites structures.» Résultat: les fonds levés par du BNP Paribas Fortis Film Finance

se sont envolés de 90% à 35 millions d'euros.

Chez Casa Kafka Pictures (CKP), filiale de la RTBF qui collabore avec Belfius, on ne dit pas autre chose: «Grâce à la nouvelle loi, nous

travaillons désormais avec le réseau de 500 agences Belfius et non plus seulement avec le corporate, ce qui nous a permis de toucher une cible d'entreprises bien plus large, comme les professions libérales organisées en société», explique Isabelle Molhant, sa CEO. Par l'intermédiaire de CKP, plus de 500 conventions cadres ont été passées entre des investisseurs et des producteurs permettant le financement de quelque 60 œuvres. C'est quatre fois plus qu'en 2014! Au total, CKP a levé près de 25 millions d'euros.

Dans ce contexte, pas étonnant que six ans après en être sorti, ING ait effectué en octobre dernier son retour sur le marché du Tax shelter, en partenariat avec la société spécialisée Taxshelter.be (filiale de l'intercommunale Nethys...). «Nos premiers résultats dépassent nos espérances», se contente de commenter Alexandre Wittamer, patron de Taxshelter.be, sans citer de montant.

Et ce n'est sans doute pas fini. Chez BNP Paribas Fortis Film Finance, Guy Pollentier estime que le réservoir d'investisseurs potentiels est loin d'être épuisé. Selon lui, 25.000

sociétés sont susceptibles d'être intéressées par un investissement dans l'audiovisuel via

le système du Tax shelter. «Aujourd'hui, nous n'en touchons que 20%.»

### Concurrence exacerbée

La concurrence fait donc rage pour toucher ce graal. Et vu la standardisation du produit, les acteurs du secteur doivent prouver leur valeur ajoutée. uFund met en avant son leadership; BNP Paribas Fortis son réseau commercial étendu; Casa Kafka Pictures son focus sur le cinéma belgo-belge; au contraire de Scope Invest qui met l'accent sur les coproductions; Belga Films Fund son appartenance à un groupe présent dans tous les métiers du cinéma...

C'est aussi une manière de se positionner face à la concurrence étrangère. Car, bien entendu, la Belgique n'a pas le monopole de l'ingénierie fiscale au service du 7<sup>e</sup> art. Bousculée par le Tax shelter qui a permis d'attirer chez nous une flopée de tournages de coproductions hexagonales, la France a ainsi répliqué en renforçant son système de crédit d'impôts. «La nouvelle loi a certes dopé le secteur, conclut Fabrice Delville, mais il faut rester vigilant et se tourner davantage vers les coproductions internationales.»

# 123 millions €

Selon leurs données, cinq des principaux acteurs du Tax shelter ont levé environ 123 millions d'euros en 2015

## ARTS DE LA SCÈNE PROBLÈME DE RICHES?

Loin de constituer une menace pour le secteur audiovisuel, **l'extension en cours de la loi Tax shelter aux arts de la scène est au contraire vue comme une opportunité** pour les acteurs du secteur, confrontés en quelque sorte aujourd'hui à un «problème de riches». *«Le marché du Tax shelter connaît une croissance telle qu'il risque le surfinancement, d'autant que les trois banques qui y sont actives sont loin d'avoir épuisé leur potentiel, explique Isabelle Molhant, CEO de Casa Kafka Pictures. Si cela continue, il n'y aura pas assez de projets audiovisuels à financer. L'extension du Tax shelter aux arts de la scène est donc une opportunité pour les investisseurs.»* «L'ancien système était à ce point compliqué qu'il y avait plus d'offres de projets audiovisuels à financer que de demandes de la part des investisseurs, aujourd'hui, c'est le contraire», embraye Guy Pollentier responsable du BNP Paribas Fortis Film Finance.

Toutes les sociétés leveuses de fonds suivent donc ce dossier de très près. Elles connaissent la technique et savent où trouver les investisseurs. Certaines ont déjà entamé des **démarches proactives** afin de se positionner auprès des producteurs de spectacles. **J.-F. S.**